Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20171110-0000018354-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2017
Réception par le Préfet : 14/11/2017
Publication : 17/11/2017

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission permanente

N° CP-2017-10-6-10
Séance du vendredi 10 novembre 2017

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR SIEGER AU SEIN DU COMITE DU MASSIF DES VOSGES

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :
MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MUNCK, Mmes ORLANDI, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :
Mme BOHN donne procuration à M. MUNCK.
M. HABIG donne procuration à Mme Betty MULLER.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.
Mme PAGLIARULO donne procuration à M. GRAPPE.
M STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU l'article L 3121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la désignation des membres ou délégués du Conseil départemental pour siéger au sein des organismes extérieurs,

VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1er septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

VU l'avis favorable de la Commission Agriculture, Environnement et Cadre de Vie en date du 30 juin 2017,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide à l'unanimité de ne pas désigner au scrutin secret le représentant du Conseil départemental du Haut-Rhin pour siéger au sein du Comité de Massif des Vosges.

- Désigne Madame Annick LUTENBACHER comme représentante du Conseil départemental du Haut-Rhin au sein du Comité de Massif des Vosges.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité